

# ANALYSE



HERMINE BRAUNSTEINER :  
LA « JUMENT » DE  
MAJDANEK



L'idéologie nationale-socialiste prônait le slogan phallocrate des « trois K » : Kinder, Küche, Kirche (enfants, cuisine, église), cherchant à cantonner les femmes à un rôle strictement domestique et traditionnel. Toutefois, leur participation active s'est avérée incontournable pour soutenir le Troisième Reich. Afin de contourner la règle idéologique selon laquelle la SS devait rester exclusivement masculine, Heinrich Himmler crée le *SS-Gefolge* dans le but d'inclure le personnel féminin sans lui octroyer de grades militaires. Ces recrues comprennent les *Aufseherinnen*, les surveillantes de camps.

Ce système a offert à des femmes – souvent issues de milieux modestes et généralement dépourvues de qualifications professionnelles – l'opportunité de progresser dans l'échelle sociale tout en leur garantissant une sécurité

financière. Certaines d'entre elles collaborèrent en allant parfois jusqu'à faire preuve d'un fanatisme et d'une cruauté qui n'avaient rien à envier à ceux de leurs homologues masculins. Les *Aufseherinnen* assignées aux camps incarnent l'une des illustrations les plus marquantes de la criminalité d'État nazie perpétrée par des femmes. Elles imposèrent maintes fois leur autorité par une violence d'une extrême brutalité, recourant fréquemment au fouet, à la matraque et à des chiens d'attaque pour maintenir l'ordre.

Quelque 3 500 femmes furent formées au camp de Ravensbrück pendant toute la durée de la guerre. Cet entraînement, qui s'étalait sur plusieurs semaines, intégrait des exercices de tir et visait principalement à supprimer toute manifestation d'empathie. Une fois cette étape achevée, les *Aufseherinnen* étaient transférées vers d'autres camps.

Parmi une multitude d'exemples, cet article se focalisera en particulier sur le profil glaçant et sinistre d'Hermine Braunsteiner, appelée *Kobyła* (jument en polonais) en raison de son comportement brutal envers les détenues. Elle avait en effet pour habitude de les frapper violemment avec ses bottes renforcées d'embouts métalliques.

Celle-ci voit le jour à Vienne le 16 juillet 1919, au sein d'une famille catholique. Bien qu'elle aspire à devenir infirmière, ses ambitions sont compromises en raison des problèmes financiers que connaît sa famille. Très tôt, elle est contrainte de travailler et débute comme domestique à Vienne, avant de poursuivre ce métier successivement aux Pays-Bas et à Londres.

Après l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne en 1938, elle s'installe à Berlin, où elle est embauchée dans une usine spécialisée dans l'aéronautique. Elle y est affectée à l'assemblage et au contrôle des pièces détachées destinées aux avions militaires et effectue un travail à la chaîne. Cet emploi est épuisant et la rémunération insuffisante. Dans l'espoir d'améliorer ses conditions de travail et d'obtenir un salaire plus élevé, elle pose sa candidature pour un poste de *Aufseherin* au camp de Ravensbrück et y prend ses fonctions le 15 août 1939, alors qu'elle n'a que vingt ans. Elle y adopte un comportement d'un sadisme extrême, semant quotidiennement la terreur parmi les détenues.

En octobre 1942, elle est transférée au camp de Majdanek, elle y exerce comme surveillante-chef adjointe, poursuivant ses pratiques de bestialité.

En janvier 1944, elle est envoyée à Genthin, un sous-camp de Ravensbrück, et y est promue *Lagerführerin* (surveillante en chef).

Le 7 mai 1945, alors que le camp est démantelé, elle prend la fuite face à l'avancée des forces soviétiques et regagne Vienne. Elle y est appréhendée ultérieurement par la police autrichienne et détenue sous l'autorité des forces alliées en mai 1946.

En novembre 1949, le tribunal de Graz la condamne à une peine de trois ans d'emprisonnement pour actes de torture et mauvais traitements infligés à des détenues, ainsi que pour atteintes graves à la dignité humaine lors de son séjour à Ravensbrück. Cependant, elle n'est jugée que pour les derniers mois de la guerre, car elle a nié avoir été présente à Majdanek et le procureur n'a pas pu fournir de preuves contraires.

Elle recouvre sa liberté en avril 1950, le tribunal ayant déduit de sa peine de trois ans l'intégralité du temps qu'elle a passé en détention préventive. En fin de compte, elle ne sera restée que quatre mois supplémentaires derrière les barreaux...

Par la suite, elle mène une existence paisible en Autriche et, en 1957 – alors qu'elle est employée comme ouvrière dans une usine métallurgique –, elle fait la rencontre de Russell Ryan, un ingénieur civil américain travaillant pour l'armée. Elle ne lui révèle rien de son passé ni de ses condamnations. Ils se marient en octobre 1959 et partent vivre aux États-Unis. Le 15 janvier 1963, elle devient officiellement citoyenne américaine.

Son passé la rattrape finalement, en 1964, par l'entremise de Simon Wiesenthal qui la localise après avoir été contacté par trois survivantes du camp de Majdanek qui lui avaient demandé de retrouver une criminelle de guerre ayant échappé à la justice.

Les premiers articles de presse à son sujet sont publiés dans divers journaux. Deux requêtes d'extradition sont adressées au gouvernement américain, l'une par l'Allemagne et l'autre par la Pologne, tandis que les autorités américaines lancent une procédure de dénaturalisation. L'autorisation d'extradition vers la République fédérale d'Allemagne est accordée, ce qui lui épargne probablement la peine capitale, étant donné que ce pays ne l'applique pas, contrairement à la République populaire de Pologne.

En 1973, elle est la première citoyenne américaine à être livrée à l'Allemagne pour répondre d'accusations de crimes de guerre devant la justice. Par la suite, ce précédent ouvrira la voie à d'autres extraditions similaires. Son procès débute le 26 novembre 1975 devant le tribunal de Düsseldorf et dure près de six ans. Elle comparaît avec quinze autres anciens membres de la SS, hommes et femmes ayant exercé au camp de Majdanek. Accusée de complicité de meurtre, elle n'exprime aucun remords et tente de minimiser sa responsabilité en invoquant sa jeunesse et en se décrivant comme un simple rouage dans « la machine de guerre nazie », soutenant qu'elle n'a fait qu'obéir aux ordres.

Des rescapées de Majdanek témoignent :

[...] M<sup>me</sup> Ryan a activement participé aux macabres « sélections » qui ont conduit des femmes, des enfants, des personnes âgées et d'autres personnes vers les chambres à gaz. Les témoins oculaires, Danuta Czaykowska-Medryk et Boleslawa Janiszek, affirment qu'elle désignait elle-même des candidats à l'extermination lorsqu'elle estimait qu'ils avaient été négligés par l'officier chargé de la sélection. La déposition de Lucyna Domb décrit une agression brutale et non provoquée contre une détenue qui est décédée le lendemain. La déposition de Maria Kaufmann-Krasowski décrit la pendaison d'une jeune fille en septembre 1943. Elle indique que Madame Ryan lui a ordonné de monter sur un tabouret pour être pendue par des gardes SS<sup>1</sup>.

La « jument » de Majdanek est condamnée à deux peines de réclusion à perpétuité, accusée d'avoir désigné 80 personnes en vue de leur assassinat, d'être complice du meurtre de 102 enfants, ainsi que d'avoir participé à la sélection d'environ 1 000 personnes envoyées à la chambre à gaz.

En avril 1996, en raison de la dégradation de son état de santé, elle bénéficie d'une grâce accordée par le ministre-président Johannes Rau. Elle décède le 19 avril 1999 à l'âge de 79 ans, dans la maison de retraite où elle résidait avec son époux. Ce dernier avait quitté les États-Unis après son extradition afin de rester à ses côtés.

<sup>1</sup> <https://law.justia.com/cases/federal/district-courts/FSupp/360/270/1887677/> [traduit de l'anglais par l'auteure].

Loin de se cantonner à des rôles subalternes d'infirmières ou de secrétaires passives, des dizaines de milliers de femmes adhèrent au projet nazi, animées par une profonde conviction idéologique. Dans un univers profondément patriarcal et militarisé, où elles étaient souvent perçues comme inférieures et vulnérables, elles cherchèrent à s'affirmer en adoptant les codes de violence du régime. Comme l'illustre l'exemple d'Hermine Braunsteiner, certaines allèrent même jusqu'à rivaliser de brutalité et de sadisme avec leurs homologues masculins, participant activement aux mécanismes de répression et de persécution nazis.



*Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.*

*À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.*

*Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.*